

L'épreuve orale d'Histoire des Arts

Mercredi 18 mai 2016

- Convocation :

Chaque élève sera destinataire d'une convocation individuelle où seront notés l'heure, la salle et le jury. Il devra se présenter dans la salle de préparation indiquée ou on lui dira le sujet sur lequel il sera interrogé.

L'élève devra avoir avec lui ses 5 sujets d'étude sur format papier et sur clé USB.

- Préparation de l'épreuve :

L'élève établira son brouillon dans la salle de préparation. Il n'aura ni accès à ses notes personnelles ni aux ordinateurs. Les feuilles de brouillon seront à disposition dans les salles de préparation. Le temps de préparation est limité à 15 min. Un membre du jury viendra chercher l'élève dans la salle de préparation. L'élève laisse son cartable dans cette salle.

- L'oral :

L'épreuve orale durera 15 min (5 min de présentation + 10 min de questions) devant un jury composé de deux professeurs.

Conseils pour présenter une œuvre :

INTRODUCTION

- 1- Présentation rapide de l'oeuvre (titre, dates...)*
- 2- Présentation de l'auteur : biographie succincte en rapport avec l'oeuvre.*
- 3- Contexte historique et artistique*

DESCRIPTION ET ANALYSE DE L'OEUVRE

- 1- Explication et analyse de l'utilisation de différents procédés (couleurs, mots, positions ou taille de certains objets...)*
- 2- Démarche ou objectifs de l'auteur*

CONCLUSION :

- 1- Opinion personnelle : pourquoi avoir choisi cette œuvre ? Qu'en as-tu pensé et pourquoi ?*
- 2- Ouverture sur une autre oeuvre qui te fait penser à celle-ci et expliquer pourquoi.*

- L'évaluation :

Le jury évaluera la prestation orale du candidat selon la grille d'évaluation définie dans l'établissement tant du point de vue des contenus que de la qualité de leur expression. L'évaluation donne lieu à une note sur 40. Cette épreuve constituant une partie de l'examen final du D.N.B., **les notes ne seront pas communiquées avant les résultats de l'ensemble des épreuves (juillet 2016).**